

Jean Pruvost (Éditeur). *Dictionnaires et mots voyageurs: les 40 ans du Petit Robert, de Paul Robert à Alain Rey.* 2008, 238 pages. ISBN 978-2-917268-02-5. Éragny: Éditions des Silves. Prix: €17.

Au moment où nous effectuons nos études en lexicographie avec le couple Corbin, Danièle et Pierre à Lille, Jean Pruvost lançait ce qui est devenue la «Journée des dictionnaires de Cergy» et devenait grâce à l'amitié qu'il vouait à Bernard Quemada, l'universitaire qu'il est devenu. Depuis qu'il l'organise, cette journée reçoit chaque année des visiteurs venus d'ailleurs et des conférenciers pour parler de ce vaste domaine d'étude qu'est la métalexigraphie. La sélection des conférenciers se fait à l'interne et ce sont souvent les mêmes personnes qui sont amenées à parler d'années en années ce qui enlève le caractère international que pourrait avoir ces journées si l'on y acceptait des personnes en dehors des réseaux d'amitiés interuniversitaires qui se suivent d'années en années. Les journées des dictionnaires que ce soit à Montréal, à Bari, en Allemagne procèdent toutes de la même manière.

Les actes de la Journée des dictionnaires de Cergy de 2007 sont publiés chez l'éditeur Éditions des Silves. L'ouvrage s'ouvre par une préface de Jean Pruvost, l'organisateur de cette journée, traitant de quelques lettres inédites de la Société du Nouveau Littré et de Paul Robert. Fidèle à son approche Pruvost s'intéresse à la vie des lexicographes Paul Robert, Alain Rey et Josette Rey-Debove, aux différentes préfaces des dictionnaires de langue française, etc. Il poursuit son approche dans le chapitre qu'il intitule «De Paul Robert à Alain Rey: deux personnalités marquantes du XXe et du XXIe siècle [...]». Dans son commentaire des biographies de Paul Robert que celui-ci insère dans le Robert 2, Pruvost reprend des propos qu'il a tenus ailleurs. Il évoque la vie de Paul Robert, l'implication de sa famille dans le dictionnaire, qui lui vaut, en octobre 1970, la formule d'Alain Rey, concernant la «famille Robert», son passé de chiffreur en Algérie. C'est à Georges Duhamel que l'on doit l'inspiration pour le nom de la société du Nouveau Littré qui est créée en 1951. Pruvost évoque aussi la vie d'Alain Rey, certes une des premières en milieu savant. Pruvost évoque également la proposition faite à Paul Robert de diriger le Trésor de la langue française et la collaboration de Rey à ce projet gaulliste. À lui seul Pruvost occupe un peu plus du quart de l'ouvrage pour 9 auteurs. Henriette Walter adopte un style vulgarisateur semblable à celui de Pruvost qui contraste avec le reste de l'ouvrage. Elle fait une sorte de résumé de l'ouvrage de Franck Resplandy sur les prêts de la langue française aux langues étrangères: *L'étonnant voyage des mots français dans les langues étrangères*. Cet article de Walter est fort instructif et nous apprend que 700 mots français sont récemment attestés dans la langue anglaise. Inès Sfar et Taoufik Massoussi s'intéressent à l'analyse et au traitement lexicographique des emprunts. Jean-Claude Boulanger et Anna Malkouwska s'intéressent aux emprunts dans le domaine alimentaire, particulièrement aux italianismes qui ont fait leur entrée récemment, comme par exemple *antipasti, cappelletti, penne, tiramisù, panini*, etc. L'italien domine avec

l'anglais au rang des langues prêteuses avec 16 mots. Il est fort intéressant de remarquer que la majorité des innovations lexicales en matière de cuisine italienne font d'abord leur entrée au Québec. La durée moyenne d'attente d'un mot entre son attestation dans les textes et son entrée dans le dictionnaire est de 16,9 ans (p. 114). Anna Anastassiadis-Syméonidis s'intéresse à l'emprunt du grec moderne au français analysant le phénomène d'une manière historique et plus générale que ne le font les autres contributeurs. Nathalie Gasiglia traite de l'emploi des emprunts dans les dictionnaires d'apprentissage français. C'est avec un sujet pour le moins original par rapport au reste que Frédéric Houbert laisse sa marque dans cet ouvrage. Il aborde les emprunts dans les dictionnaires juridiques se fondant sur les classiques en français (Gérard Cornu) et en anglais le *Black's Law Dictionary*. Il en vient à la conclusion (p. 219):

Dans la langue courante, l'emprunt peut permettre d'enrichir le lexique, servir à combler une lacune lexicale ou procéder d'un effet de mode. Dans le vocabulaire juridique, ses fonctions sont tout autres. Comme en témoignent les quelques exemples [...] l'emprunt y désigne le plus souvent une institution: copyright/droit d'auteur, trust, juge d'instruction, hypothèque.

John Humbley clôt l'ouvrage par un article sur les emprunts et leur remplacement, c'est-à-dire sur le traitement offert aux néologismes de langues étrangères suites aux propositions de commissions de terminologie par exemple.

Les journées des dictionnaires de Cergy sont donc toujours aussi actives, attirant chaque année de nombreux étudiants de Jean Pruvost ou de l'université Cergy-Pontoise mais aussi des enseignants, chômeurs, chercheurs, professeurs honorables ou honorés par Pruvost lui-même. La journée classique du mois de mars, tenue en 2009 le 18 mars, est aussi jumelée à la présentation d'ouvrages provenant de différentes maisons d'éditions traitant de lexicographie.

Jean-Nicolas De Surmont
Université de Leeds
Leeds
Royaume-Uni
(jdesurmont@yahoo.fr)